



**Pour diffusion immédiate**

**Le Service d'évaluation de la MRC de Matawinie effectuera  
la visite de plusieurs propriétés dans le cadre  
du maintien d'inventaire**

***Vous serez peut-être visités!***

**Rawdon, 11 janvier 2018** – En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la MRC de Matawinie est dans l'obligation de visiter les propriétés afin de s'assurer de l'exactitude des données qui servent à actualiser les rôles d'évaluation foncière. L'inspection débutera prochainement pour un certain nombre de propriétés. Les visites des propriétés auront lieu du lundi au samedi entre 8 heures et 21 heures, sauf les jours fériés.

Pour ce faire, un de nos inspecteurs désignés s'identifiera au moyen d'une carte d'identité avec photographie certifiée par la direction de la MRC de Matawinie. Lors de cette visite, l'inspecteur relèvera les caractéristiques physiques de l'immeuble (matériaux intérieurs, extérieurs, dimensions, etc.) Aussi, des photographies de l'immeuble seront prises et les caractéristiques de l'emplacement y seront notées. Une attestation de visite de propriété vous sera demandée. Une inspection de propriété ne prendra que quelques minutes dans la plupart des cas.

Cette année, voici les municipalités qui seront visées par cet exercice:

<b>PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES</b>	
<b>MUNICIPALITÉS</b>	<b>Période pour 2018</b>
Sainte-Béatrix	Mars
Sainte-Marcelline-de-Kildare	Avril
Saint-Alphonse-Rodriguez	Mai
Entrelacs	Juin
Notre-Dame-de-la-Merci	Juillet et août
Saint-Donat	Septembre à novembre

<b>PROPRIÉTÉS COMMERCIALES</b>	
Saint-Michel-des-Saints	Janvier et février 2018
Saint-Zénon	
Sainte-Émélie-de-l'Énergie	
Saint-Côme	
Chertsey	



En votre absence, un avis sera laissé sur place signalant le passage de l'inspecteur seulement si ce dernier désire prendre rendez-vous. Il sera de votre responsabilité de communiquer avec lui au numéro apparaissant sur l'avis.

Le libre accès à votre propriété par le représentant de l'évaluateur est une condition essentielle pour établir sa valeur réelle. Votre collaboration est donc appréciée. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le Service d'évaluation au 450 834-5441 ou 1 800 264-5441, poste 7040, ou par courriel : [evalu@matawinie.org](mailto:evalu@matawinie.org).

À propos de la MRC de Matawinie :

Le territoire de la MRC de Matawinie entend se développer selon les principes du développement durable, où une diversité d'activités cohabite dans le respect de l'environnement et des paysages naturels. La MRC de Matawinie se veut une organisation efficace et efficiente, tournée vers ses municipalités constituantes, valorisée et respectée par ses partenaires et reconnue par sa population. La MRC de Matawinie aspire également à être un employeur recherché, misant sur les compétences de son équipe et la concertation de ses élus pour faire face avec succès aux défis actuels et futurs.

-30-

Source : Josée Rivest  
Directrice Service de l'évaluation  
MRC de Matawinie  
450 834-5441 / 1 8 00 264-5441, poste 7041  
[jrivest@matawinie.org](mailto:jrivest@matawinie.org)